

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°16
Travaux de renforcement de chaussée en enrobés

Commune de MAURON

Août-Septembre 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2023, le département du Morbihan a décidé de renforcer et de renouveler la couche de roulement sur la section de la RD 16 située à proximité de l'agglomération de Mauron, en direction de Guilliers.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de MAURON)

Montant de l'opération : 227 332 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA Bretagne

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux

Les travaux portent sur :

- La réalisation de purges localisées en Grave Bitume (GB)
- La réalisation de la couche de roulement en Béton Bitumineux Souple (BBS)

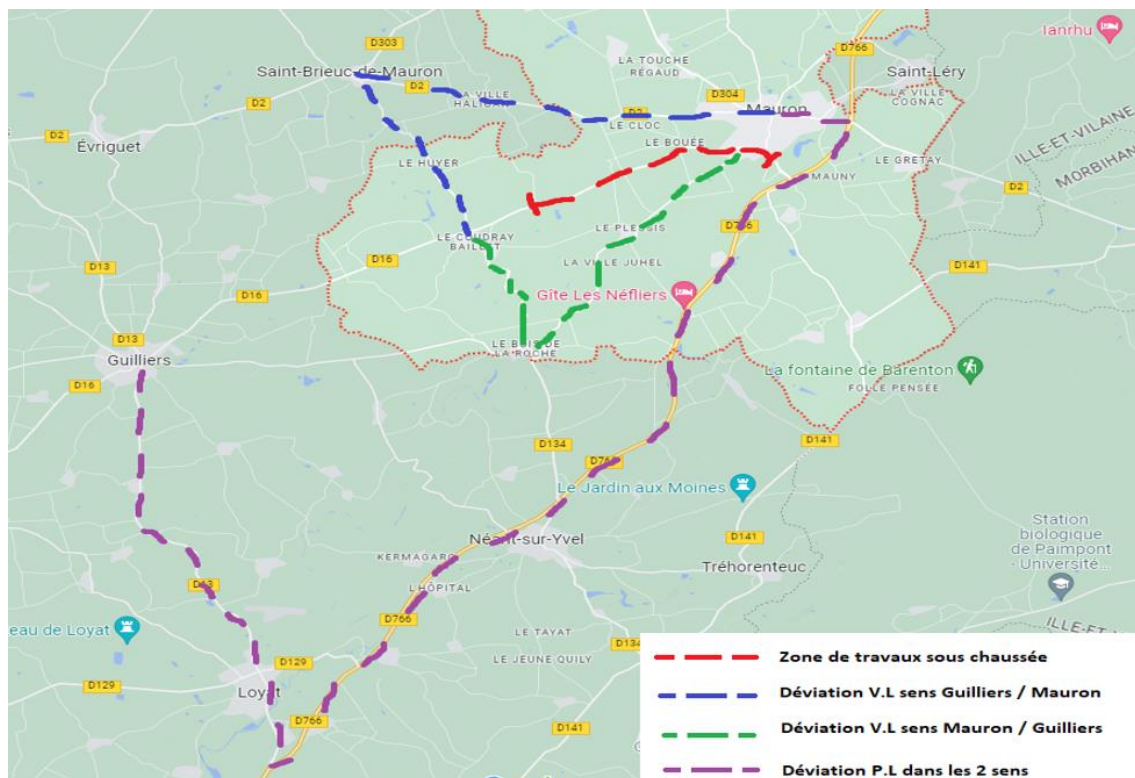
Organisation des travaux

Les travaux démarreront le mardi 29 août pour une durée prévisionnelle de 15 jours.

La coordination sécurité sera assurée par l'entreprise PROJECTIO SAS.

Information et déviations durant les travaux

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation du 29 Août au 12 septembre 2023.



Itinéraires des déviations :

Déviations P.L (sens Mauron vers Guilliers) : Par la RD 16, puis par la RD 766, puis par la RD 13 où les usagers retrouveront leur itinéraire.

Déviations P.L (sens Guilliers vers Mauron) : par itinéraire inverse

Déviations V.L (sens Mauron vers Guilliers) : Par la RD 167, puis par la RD 134 où les usagers retrouveront leur itinéraire.

Déviations V.L (Guilliers vers Mauron) : Par la RD 134, puis par la RD 2 où les usagers retrouveront leur itinéraire.

L'accès des riverains et des services de secours sera maintenu pendant les travaux sauf pendant la mise en œuvre des enrobés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.